

N° TD	MARCHANDISES	MESURES EN VIGUEUR	QUOTA(S) SOLLICITE(S)
0207.12.14 0207.12.16	Coqs et poules de chair congelés à l'eau ou à sec et nu d'un poids > à 1,4 kg	QTOP 250 tonnes contingent global	tonne(s)
0409.00.00	Miel naturel	QTOP 6 tonnes	tonne(s)
0901.21.10	Café torréfié, non décaféiné en grains	QTOP 10 tonnes	tonne(s)
0901.21.29	Café torréfié, non décaféiné, moulu, autrement présenté	QTOP 10 tonnes	tonne(s)
0905.10.00 0905.20.00	Vanille non broyée ni pulvérisée Vanille broyée ou pulvérisée	QTOP 0,700 tonne contingent global	tonne(s)
1001.19.90 1001.99.90	Froment : blé dur destiné à la transformation de la minoterie Autres froments (blé) et méteil destiné à la transformation de la minoterie	QTOP* 296 000 tonnes	Exclusivement réservé aux minotiers tonne(s)
1001.19.10 1001.99.10 1003.90.10 1004.90.10	Froment : blé dur destiné à la transformation en provende et à l'alimentation animale en l'état Autres froments (blé) et méteil destiné à la transformation en provende et à l'alimentation animale en l'état Orge destinée à la transformation en provende et à l'alimentation animale en l'état Avoine destinée à la transformation en provende et à l'alimentation animale en l'état	QTOP* 19 000 tonnes contingent global	tonne(s)
1006.30.31 1006.30.39	Riz blanchis à grains ronds ou longs	QTOP 1 800 tonnes contingent global	tonne(s)
1101.00.10	Farine de froment ayant un taux de cendre inférieur ou égal à 1% conditionnée en paquets de 2 kg ou moins	QTOP 30 tonnes	tonne(s)
	Farine de froment ayant un taux de cendre inférieur ou égal à 1% : autrement conditionnée	QTOP 300 tonnes	tonne(s)
1104.19.10	Grains d'orge aplatis ou en flocons destiné à la transformation en provende et à l'alimentation animale en l'état	QTOP* 100 tonnes	tonne(s)
1601.00.41	Saucisses et saucissons fumés et non cuits autres que de volaille, secs ou à tartiner,	QUE et SHUE 5 tonnes UE contingent global	tonne(s)
1601.00.43	Saucisses et saucissons non fumés et non cuits autres que de volaille, secs ou à tartiner	QTOP 2 tonnes contingent global	tonne(s)
1601.00.51	Saucisses cuites fumées ou non autres que de volaille, autrement présentées d'un poids ≤ à 1,3 kg,	QTOP 100 tonnes contingent global	tonne(s)
1601.00.73	Boudin blanc nature	QTOP 1 tonne	tonne(s)
1601.00.91 1602.39.10 1602.39.60 1602.49.11 2005.51.11	Cassoulets au confit à base de saucisses Cassoulets au confit de canard Cassoulets au confit d'oie Cassoulets au confit de porc contenant des légumes à cosse secs Cassoulets à base de haricots en grains, contenant de la viande	QTOP 25 tonnes contingent global	tonne(s)
1604.14.10	Thons, listaos et bonites au naturel, entiers ou en morceaux, préparés ou en conserves	QTOP 50 tonnes	tonne(s)

N° TD	MARCHANDISES	MESURES EN VIGUEUR	QUOTA(S) SOLLICITE(S)
1704.90.11	"Chocolat blanc" présentée en bâtons, tablettes et plaquettes d'un poids unitaire inférieur à 1 kg	QTOP 0,600 tonne	tonne(s)
1806.32.90	Autres chocolats présentés en tablettes, barres ou bâtons, non fourrés à l'exclusion des bâtons de boulanger d'un poids < ou = 5g, carrés de dégustation d'un poids > ou = 5g et <= 10g, et goûters d'un poids > 10g et <= 25g	QTOP 10 tonnes	tonne(s)
1806.90.20	Autres articles fourrés au chocolat contenant du cacao	QTOP 10 tonnes	tonne(s)
1902.11.00	Pâtes alimentaires non cuites ni farcies ni autrement préparées : Contenant des œufs et autrement fabriquées qu'avec des semoules de riz ou farines de riz	QTOP 160 tonnes contingent global	tonne(s)
1902.19.00	Ne contenant pas d'œuf et autrement fabriquées qu'avec des semoules de riz ou farines de riz	A l'exception des spécialités asiatiques sous forme de pâtes alimentaires	
2005.51.20	Haricots aux saucisses à l'exception des contenances inférieures ou égales à 250 g et des contenances égales à 5 kg	QTOP 6 tonnes contingent global	tonne(s)
2005.51.30	Autres haricots en grain contenant de la viande à l'exception des contenances inférieures ou égales à 250 g et des contenances égales à 5 kg		
2005.51.90	Autres haricots en grain à l'exception des contenances inférieures ou égales à 250 g		
2005.99.10	Lentilles garnies contenant de la viande à l'exception des contenances inférieures ou égales à 250 g et des contenances égales à 5 kgs		
2005.99.20	Lentilles garnies contenant des saucisses à l'exception des contenances inférieures ou égales à 250 g et des contenances égales à 5 kgs		
2005.99.30	Autres lentilles garnies, à l'exception des contenances inférieures ou égales à 250 g		
2005.51.60	Flageolets au naturel à l'exception des contenances inférieurs ou égales à 250 g et des contenances égales à 5 kg	QTOP 7 tonnes contingent global	tonne(s)
2105.00.11	Glaces de consommation contenant du cacao, présentées en bac d'une contenance ≤ à 250 ml	QUE 7 tonnes contingent global	tonne(s)
2105.00.21	Autres glaces de consommation présentées en bac d'une contenance ≤ à 250 ml		
2301.10.00	Farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets, de viandes ou d'abats; cretons	QTOP* 2 000 tonnes Nouvelle-Zélande et Australie exclusivement	tonne(s)

N° TD	MARCHANDISES	MESURES EN VIGUEUR	QUOTA(S) SOLLICITE(S)
3917.32.00	<p>Tubes et tuyaux souples en polymère de l'éthylène non réticulé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une épaisseur ≤ à 0,25 mm et d'une largeur ≤ à 1,50 m, en monocouche - d'une épaisseur ≤ à 0,25 mm et d'une largeur > à 1,50 m, en monocouche - autre que monocouche <p>Tubes et tuyaux souples en polymère de chlorure de vinyle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une épaisseur ≤ à 0,25 mm et d'une largeur ≤ à 1,50 m, en monocouche - d'une épaisseur ≤ à 0,25 mm et d'une largeur > à 1,50 m, en monocouche - autre que monocouche 	<p>QTOP 18 000 000 FCFP contingent global</p>	F.CFP
4403	Bois bruts, même écorcés, désaubiés ou équarris, à l'exception des poteaux d'une longueur > ou égale à 6 m	QTOP* 500 m ³ contingent global	m ³
4404	Bois feuillards, échelas fendus, pieux et piquets en bois, appointés non sciés longitudinalement, à l'exception des poteaux d'une longueur > ou égale à 6 m	(à l'exception des poteaux d'une longueur ≥ 6 mètres)	
4819.10.00	Boîtes et caisses en papier ou carton ondulé	QTOP 50 tonnes	tonne(s)

* Quota utilisé après avis de l'Agence rurale

Sigles utilisés

QUE
QHUE
QTOP
SHUE
STOP

Quota Union européenne
Quota hors Union européenne
Quota toutes origines et provenances
Suspendu hors Union européenne
Suspendu toutes origines et Provenances

*Pour tout renseignement, contactez la Direction des Affaires Economiques au 23.26.64 ou 23.22.59
de 7h30 à 11h30 et de 12h30 à 16h00 du lundi au vendredi
34 bis, rue du général Galliéni – BP M2 – 98849 NOUMEA CEDEX*